

Ikonisys annonce la réalisation d'un placement privé pour accélérer son développement commercial

- Placement privé de 0,5 M€ réalisé auprès d'un cercle restreint d'investisseurs italiens et de Cambria Equity Partners

Paris, le 15 juin 2023 – 08h00 CEST - Ikonisys SA (Code ISIN : FR00140048X2 / Mnémonique : ALIKO), société spécialisée dans la détection précoce et précise du cancer grâce à une solution unique et entièrement automatisée pour les laboratoires de diagnostic médical (l'« Emetteur »), annonce avoir levé 0,5 M€ par voie de placement privé réalisé auprès d'investisseurs italiens et de son actionnaire Cambria Equity Partners, afin d'étendre sa base d'actionnaires internationaux et de consolider ses ressources financières, et de concrétiser les opportunités commerciales bien avancées avec des prospects aux Etats-Unis et en Europe.

Le produit net de cette émission, s'élevant à 0,5 M€, doit permettre à l'Émetteur de disposer de ressources supplémentaires pour soutenir son développement dans le cadre de son premier succès commercial, en finançant les besoins en fonds de roulement de l'Émetteur et en augmentant sa visibilité financière. Les nouveaux fonds permettront également de soutenir le développement technologique continu de la plateforme Ikoniscope, en particulier dans le domaine innovant des Cellules Tumorales Circulantes (CTC).

Cadre juridique de l'Augmentation de Capital

La mise en place de cette augmentation de capital, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé, a été approuvée par le Conseil d'administration de l'Émetteur réuni le 14 juin 2023 (l'« Augmentation de Capital »).

Les actions nouvelles seront émises sur la base de la huitième résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires de l'Émetteur réunie le 16 juin 2022. Le règlement-livraison des actions nouvelles aura lieu le 19 juin 2023.

L'Augmentation de Capital n'a pas nécessité l'approbation d'un prospectus par l'AMF.

Principales conditions de l'Augmentation de Capital

L'Émetteur a émis un total de 303.030 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,50 € chacune, au profit d'un cercle restreint d'investisseurs incluant Cambria Equity Partners (à hauteur d'environ 10% des fonds levés), en application de l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, conformément à la 8^{ème} résolution votée par son Assemblée Générale des actionnaires le 16 juin 2022.

Le prix d'émission des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital, égal à 1,65 € par action, fait ressortir une décote d'environ 1% sur le cours de l'action Ikonisys à la clôture du 14 juin 2023.

Impact de l'opération en termes de gestion du risque de liquidité et d'horizon de financement

Au 31 décembre 2022, et comme mentionné dans les comptes annuels publiés le 29 avril 2023, la trésorerie consolidée de l'Emetteur s'élevait à 93.985 €.

A l'issue de l'Augmentation de Capital et en tenant compte du contrat de financement conclu en octobre 2022, la Société est en mesure de faire face à ses besoins de financement pendant 12 mois.

Impact de l'Augmentation de Capital sur la détention d'un actionnaire détenant 1% du capital

- Sur la base des 9.481.727 actions en circulation, l'impact sur la participation d'un actionnaire détenant 1 % du capital de l'Émetteur avant l'opération est le suivant :

	Sur une base non diluée	Sur une base diluée (1)
Avant réalisation de l'Augmentation de Capital	1,00%	0,96 %
Après émission des 303.030 actions résultant de l'Augmentation de Capital	0,97 %	0,93 %

(1) La dilution prend en compte l'exercice de tous les instruments dilutifs en circulation susceptibles d'entraîner la création d'un nombre maximum indicatif de 426.673 actions nouvelles.

Répartition du capital avant et après réalisation de l'Augmentation de Capital

Avant l'Augmentation de Capital :

Actionnaire	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Cambria Co-Investment Fund	5.268.989	55,57%
Cambria Equity Partners	2.344.019	24,72%
MC Consulting*	351.464	3,71%
Flottant	1.517.255	16,00%
TOTAL	9.481.727	100,00%

Après l'Augmentation de Capital :

Actionnaire	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Cambria Co-Investment Fund	5.268.989	53,85%
Cambria Equity Partners	2.374.049	24,26%
MC Consulting*	351.464	3,59%
Flottant	1.790.255	18,30%
TOTAL	9.784.757	100,00%

*Société holding du Directeur général, Mario Crovetto

Facteurs de risque relatifs à l'Emetteur

Les informations détaillées relatives à l'Emetteur notamment son activité, ses informations financières, ses résultats, ses perspectives et les facteurs de risques y afférents, figurent dans le Rapport Financier Annuel 2022 en date du 29 avril 2023. Ce document, ainsi que d'autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de l'Emetteur, sont disponibles sur le site Internet de l'Emetteur (<https://www.ikonisys-finance.com/>). L'attention des investisseurs est attirée

sur les facteurs de risques liés à l’Emetteur et à ses activités présentés en pages 16 à 44 de son Rapport Financier Annuel 2022.

Mario Crovetto, Directeur général d'Ikonisys, a déclaré : *"Nous sommes heureux d'accueillir à notre capital des investisseurs italiens qui connaissent bien Ikonisys ainsi que le secteur des technologies médicales appliquées au diagnostic automatisé. L'Italie a toujours été en pointe dans ce domaine du fait d'une présence historique de leaders mondiaux mais également d'un tissu dense d'investisseurs et de PME innovantes. Leur soutien constitue ainsi un marqueur fort de la pertinence de notre stratégie et vient consolider nos efforts pour déployer nos ventes sur le plan mondial ».*

À propos d'Ikonisys

Ikonisys SA est une société de diagnostic cellulaire basée à Paris (France), New Haven (Connecticut, USA) et Milan (Italie) spécialisée dans la détection précoce et précise du cancer. La société développe, produit et commercialise la plateforme propriétaire Ikoniscope20®, une solution entièrement automatisée conçue pour assurer une détection et une analyse précises et fiables des cellules rares et très rares. Ikonisys a reçu l'autorisation de la FDA pour plusieurs applications de diagnostic automatisé, qui sont également commercialisées en Europe sous la certification CE. Grâce à sa plateforme révolutionnaire de microscopie à fluorescence, l'entreprise continue de développer une série de nouveaux tests, notamment des tests de biopsie liquide basés sur les cellules tumorales circulantes (CTC).

Plus d'informations sur www.ikonisys.com

Contacts

Ikonisys	NewCap	NewCap
Alessandro Mauri	Louis-Victor Delouvrier	Nicolas Merigeau
CFO	Relations Investisseurs	Relations Médias
investors@ikonisys.com	ikonisys@newcap.eu	ikonisys@newcap.eu
	01 44 71 94 92	01 44 71 94 98

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de l’Emetteur. Ces indications sont parfois identifiées par l’utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « penser », « avoir pour objectif de », « s’attendre à », « entendre », « estimer », « croire », « devoir », « pourrait », « souhaite » ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par l’Emetteur. Elles sont susceptibles d’évoluer ou d’être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l’environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de l’Emetteur concernant notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de l’Emetteur. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. L’Emetteur ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. L’Emetteur opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il ne peut donc pas être en mesure d’anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d’affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d’un risque ou d’une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu’aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.